



Les concours « papier » 2018 de la FCP.

Dates des jugements : 7 avril et 20 octobre 2018
Dates de clôture de la réception des envois : 23 mars et 5 octobre 2018.

L'adresse exacte de l'envoi des œuvres :

Echevin de la Culture
Mr Renaud Rodrigue - Arte VIII
Avenue du Wolvendael, 6
1180 Bruxelles

Lieux des jugements :

7 avril 2018

Invitation du cercle Optique 80
Maison du village
Rue Louis Maréchal, 50
4300 Bleret (Waremme)

20 octobre 2018

Invitation du Club Namur Passion (081.30.11.40)
Clos de Velaine
4 rue Nonet
5100 Jambes

Disciplines concernées par les concours :

Monochrome (M), couleur papier (CP), photo-composition (PCo) et séries monochromes (S)
Maximum 4 photos par auteur et par discipline (M, CP, PCo) avec un maximum 8 photos par auteur pour les 3 disciplines (M, CP et PCo) confondues.
Maximum 2 séries par auteur

Nouvelles étiquettes et nouveau règlement 2018 :

Les **étiquettes** 2018 peuvent être imprimées sur des étiquette prédécoupées Avery, modèle J 8166 (6 par page) mais vous pourrez également utiliser des feuilles A4 (autocollantes ou non) à vous de réaliser vos découpes.

Deux formats sont disponibles un en *.pdf à compléter manuscritement et un autre en *.docx, que vous pourrez éventuellement compléter à l'ordinateur.

N'oubliez pas de prendre connaissance du tout nouveau **règlement**, il sera d'application dès cette année.

Au besoin, n'hésitez pas à contacter un de nos responsables (voir site et/ou revue Images).